

LES VILLES S'ENGAGENT POUR LE CALME EN ÎLE-DE-FRANCE



DEMANDE DE RECONNAISSANCE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La Région Île-de-France, avec l'appui de Bruitparif, a lancé l'initiative « Mairies engagées pour le calme ». Cette initiative est dédiée à l'échelon communal car les villes sont les premières concernées par la gestion des nuisances sonores au quotidien et la préservation du cadre de vie et de la tranquillité des habitants.

La reconnaissance « Mairie engagée pour le calme » a pour objectif de promouvoir un environnement sonore de qualité et d'accompagner la réalisation d'actions concrètes en faveur du calme au sein du territoire.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation à l'initiative « Mairies engagées pour le calme » est ouverte à toutes les communes de la région Île-de-France, ainsi qu'aux mairies d'arrondissements au sein de la ville de Paris.

Une commune ou un arrondissement qui a déjà obtenu la reconnaissance « Mairie engagée pour le calme » au cours des deux précédentes éditions du dispositif n'est pas éligible à candidater.

COMMENT PARTICIPER ?

Pour participer, veuillez remplir ce questionnaire avec vos collègues agents et élus ainsi que vos partenaires locaux, puis adressez-le par courriel ou via un serveur de fichiers lourds si votre envoi est trop volumineux à MEC@bruitparif.fr au plus tard le mercredi 30 juin 2027.

Il est important de renseigner les encarts demandant des précisions, et vous pouvez également fournir en complément tout document utile sous la forme de pièce jointe au dossier de candidature.

FAIRE L'ÉTAT DES LIEUX DES PRATIQUES DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT SONORE

Après quelques questions relatives au profil de votre commune ou de votre arrondissement pour comprendre son contexte d'environnement sonore, une cinquantaine de questions réunies dans trois grands chapitres permettent d'aborder les différents aspects de la gestion de l'environnement sonore sur votre territoire :

Chapitre 1. Organisation mise en place pour prendre en compte et traiter les enjeux liés au bruit.

Chapitre 2. Actions concrètes menées de manière courante ou déjà engagées pour améliorer l'environnement sonore.

Chapitre 3. Opérations de sensibilisation de la population aux enjeux liés au bruit, mises en œuvre au cours des trois dernières années.

Un quatrième chapitre est dédié aux **projets** que la mairie souhaite développer sur son territoire au cours des trois prochaines années en faveur de la promotion du calme. Parmi ceux-ci, il doit être mentionné le projet pour lequel elle souhaiterait bénéficier d'un soutien financier de la Région Île-de-France (via l'un des dispositifs de la Région mobilisables, à savoir actuellement le budget participatif écologique et solidaire et le contrat vert et bleu), ainsi que de l'accompagnement technique de Bruitparif (si la commune est adhérente à l'association).

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Sur la base des réponses apportées au questionnaire et des pièces jointes, la mairie pourra se voir décerner le titre de « Mairie engagée pour le calme », valant reconnaissance de son engagement en matière de gestion de l'environnement sonore sur son territoire.

L'évaluation est réalisée par un comité d'experts issus d'organismes régionaux membres ou partenaires de Bruitparif.

L'annonce des communes ou arrondissements reconnus comme « Mairies engagées pour le calme » sera faite par la Région Île-de-France à l'occasion de la Journée régionale de la qualité de l'environnement sonore qui se tiendra à l'automne 2027.

Les communes ou arrondissements distingués en 2027 seront invités à mettre à jour leur engagement après trois ans de mise en œuvre, soit en 2030.

POURQUOI CANDIDATEZ-VOUS ?

Que vous évoque le terme « calme » ?

Décrivez en quelques lignes vos motivations principales à candidater à cette initiative « Mairie engagée pour le calme » :

☐ **J'atteste avoir pris connaissance du dossier de candidature et engager ma commune (ou mon arrondissement) sur son contenu**

Les réponses au questionnaire ont été coordonnées par :

Interlocuteur (préciser la fonction) :

Contact (téléphone et courriel) :

VOTRE COMMUNE (OU ARRONDISSEMENT) EN QUELQUES POINTS

Nom de la commune (ou de l'arrondissement) :

Nom du maire :

Adresse :

Code postal :

Code INSEE :

Ville :

EPCI auquel appartient la commune (le cas échéant) :

Département :

Site internet :

Le cas échéant, nom et délégation de(s) l'élu(e) principalement en charge de la lutte contre le bruit et la gestion des nuisances sonores :

Données statistiques de la commune (ou de l'arrondissement) :

Nombre d'habitants :

Superficie : ha

Superficie en espaces verts publics¹ : ha, dont ha gérés par la commune

Pourcentage de logement social : %

Pourcentage de logement collectif : %

La commune est-elle gestionnaire d'une partie de la voirie ou la compétence voirie a-t-elle été totalement transférée à l'intercommunalité ?

LES SOURCES DE BRUIT AU SEIN DE VOTRE COMMUNE (OU ARRONDISSEMENT)

Avez-vous connaissance de cartes de bruit stratégiques couvrant votre territoire ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, comment en avez-vous eu connaissance ?

Avez-vous déjà fait réaliser des mesures du bruit sur votre territoire ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, l'objectif était-il de : (plusieurs réponses possibles)

☐ disposer d'un état de situation de référence avant des transformations urbaines que vous souhaitiez engagées (réaménagement de voirie, aménagement urbain...)

☐ répondre à des plaintes de riverains

☐ autre objectif, préciser :

Votre territoire est-il concerné par des projets de grandes infrastructures de transport ?

☐ Non

☐ Oui

Si oui, préciser :

Votre territoire est-il concerné par des projets d'installation d'activités bruyantes ?

☐ Non

☐ Oui

Si oui, préciser ?

¹ Il s'agit de comptabiliser les parcs et jardins, les espaces naturels, les cimetières, les terrains de sport, les espaces verts d'accompagnement des voies ou d'équipements publics.

CHAPITRE 1 : ORGANISATION MISE EN PLACE

1 : Avez-vous créé une délégation dédiée à la lutte contre le bruit au sein de votre mairie avec un élu référent sur ce sujet (*la lutte contre le bruit doit faire partie explicitement du périmètre de l'élu*) ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, mentionner l'élu référent avec sa délégation :

2 : Avez-vous déjà constitué une instance permettant d'échanger avec l'ensemble des parties prenantes sur le sujet du bruit (*services de la mairie, représentants des habitants, représentants des commerçants ou des activités potentiellement génératrices de bruit sur votre territoire de votre collectivité, tiers extérieurs...*) ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser :

3 : Votre collectivité est-elle adhérente à l'association Bruitparif, l'observatoire du bruit en Île-de-France ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser depuis quelle année :

4 : Votre collectivité est-elle adhérente à une ou plusieurs autres associations spécialisées dans le domaine du bruit (Centre d'information sur le bruit CidB, Ville et aéroport, ACRENA...)

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser laquelle ou lesquelles, et depuis quand :

5 : Avez-vous mis en place un circuit identifié de recueil des signalements concernant les nuisances dont le bruit (exemple : numéro d'appel téléphonique dédié, adresse électronique spécifique, formulaire en ligne...) ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser :

6 : Disposez-vous d'un dispositif de suivi interne des signalements de vos administrés en matière de bruit ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, fournissez les statistiques concernant ces signalements (nombre moyen par an au cours des trois dernières années, sources de bruit principales à l'origine des signalements) :

7 : Votre commune participe-t-elle à des instances à l'échelon intercommunal portant sur la lutte contre le bruit ? Pour les arrondissements de Paris, participez-vous à des instances de ce type mises en place par la mairie centrale ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser lesquelles, et depuis quand :

CHAPITRE 2 : ACTIONS ENGAGÉES POUR LUTTER CONTRE LE BRUIT

Concernant la lutte contre le bruit routier

8 : Avez-vous intégré dans votre plan de déplacement urbain des dispositions particulières en vue de réduire l'exposition au bruit routier de votre population (piétonnisation d'axes, restriction d'accès de certains axes aux poids lourds...) ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser :

9 : Avez-vous mis en place des zones de partage (20 km/h) ou des zones 30 sur les voiries dont vous avez la compétence au sein de votre ville ou aux abords d'établissements sensibles (établissements de petite enfance, établissements scolaires, établissements de santé) ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, fournissez en PJ un plan mentionnant les voies concernées (*document à joindre sous le nom « plan_zones_20_30 »*), *format pdf ; jpg ou png*)

10 : Avez-vous déjà déployé des revêtements de chaussée dotés de propriétés d'absorption du bruit sur les voiries (revêtements anti-bruit) dont vous avez la gestion ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, fournissez le linéaire et le nom des voies concernées par ces opérations avec les dates de mise en œuvre :

11 : Avez-vous déjà réalisé ou fait réaliser des campagnes de contrôle du bruit des véhicules, notamment des véhicules deux-roues motorisés, au sein de votre ville ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser :

12 : Avez-vous déjà déployé des radars sonores à visée pédagogique sur votre territoire (dispositifs permettant d'informer les conducteurs d'engins excessivement bruyants) ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser :

13 : Avez-vous déjà sollicité les autres gestionnaires de voirie de votre territoire (intercommunalité, conseil départemental, Dirif, société d'autoroute) pour la mise œuvre d'actions de réduction du bruit généré par leur voirie sur votre territoire ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser les sollicitations que vous avez faites (voiries concernées, types d'actions demandées, années des sollicitations, réponses apportées par le gestionnaire ...) :

14 : Votre flotte de véhicules de service est-elle majoritairement (à plus de 50 %) constituée de véhicules électriques ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser le % d'électrification de votre flotte de véhicules de service :

15 : En cas d'existence de transports de personnes gérés directement par la mairie (de type navette régulière ou à la demande, ou car de ramassage scolaire), ceux-ci sont-ils électrifiés ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser les modèles des véhicules électrifiés :

16 : Avez-vous mis en place ou été à l'initiative du développement des mobilités douces sur votre territoire (par exemple : aménagement de pistes cyclables, installation de parking vélo sécurisé à la gare si vous disposez d'une ligne de trains ou RER sur votre commune, élargissement des trottoirs...)

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser les aménagements réalisés et les modalités de mise en œuvre (financements notamment) :

Concernant le bruit ferré

17 : Votre territoire est-il traversé par une voie ferrée en surface (train, rer, tramway, métro aérien...)

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, avez-vous déjà sollicité le (ou les) gestionnaires des voies ferrées qui traversent votre territoire (SNCF Réseau, RATP) pour la mise œuvre d'actions de réduction du bruit ferroviaire ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser les sollicitations que vous avez faites (voies concernées, types d'actions demandées, années des sollicitations, réponses apportées par le gestionnaire...) :

Concernant le bruit lié au trafic aérien

18 : Participez-vous à des instances de type Commission consultative de l'environnement ou Chartes de l'environnement sonore d'aérodromes/aéroports ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser les instances auxquelles vous participez :

19 : Votre territoire est-il concerné par un PGS (Plan de Gêne sonore) d'aéroport ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, avez-vous mis en place un dispositif d'accompagnement pour informer et aider les riverains à constituer leur demande d'aide à l'insonorisation ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser le dispositif d'accompagnement mis en place :

Concernant la gestion des bruits de voisinage

20 : Avez-vous pris des arrêtés municipaux pour encadrer les périodes (jours, horaires) autorisées pour les activités potentiellement bruyantes de type jardinage ou bricolage ainsi que pour les chantiers des particuliers ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, fournir en pièces jointes les arrêtés municipaux en vigueur ou indiquer ci-dessous le lien de consultation de ces arrêtés :

21 : Avez-vous pris des arrêtés municipaux pour encadrer les périodes (jours, horaires) autorisées pour les chantiers réalisés pour le compte d'activités professionnelles ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, fournir en pièces jointes les arrêtés municipaux en vigueur ou indiquer ci-dessous le lien de consultation de ces arrêtés :

22 : Disposez-vous d'une charte ou d'un guide de bonnes pratiques incluant la gestion des nuisances sonores à remettre aux particuliers ou aux entreprises dans le cadre de la réalisation de leurs chantiers ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser :

23 : Mettez-vous à disposition en mairie ou sur votre site internet des brochures ou guides de recommandations à respecter pour l'installation d'équipements de type pompe à chaleur, extracteurs d'air, systèmes de climatisation, pompe de piscine, de manière à limiter les nuisances sonores ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, fournir en pièces jointes les brochures ou guides mis à disposition ou indiquer ci-dessous le/s lien/s vers la/les pages de consultation :

24 : Disposez-vous d'un ou plusieurs service(s) technique(s) (hygiène et sécurité, environnement ou développement durable, police municipale ...) habilités à constater les infractions en matière de bruits de voisinage ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui :

- Préciser quel/s est/sont ce/ces service/s :

- Y-a-t-il au sein de ce/ces service/s des agents assermentés formés pour constater les infractions en matière de bruits de voisinage ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser le nombre d'agents assermentés formés :

- Celui-ci (ceux-ci) est-il (sont-ils) doté(s) en matériel sonométrique pour réaliser des mesures en cas de plaintes de riverains concernant des bruits d'activités professionnelles ?

☐ Non

☐ Oui

25 : Avez-vous déjà reçu des plaintes concernant le bruit provenant d'activités commerciales sur votre territoire ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, avez-vous établi un dialogue avec les activités commerciales en cause pour les sensibiliser à la question des nuisances sonores générées par leur activité pour les riverains et identifier les solutions possibles pour y remédier ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser :

26 : Plus spécifiquement, en cas de nuisances sonores générées par des établissements de type bars, restaurant, café-concert, avez-vous mis en place une instance de suivi et de régulation ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser :

27 : Avez-vous déjà reçu des plaintes liées à des occupations non commerciales de l'espace public (attroupements, fêtes non autorisées...) générant du bruit en soirée ou la nuit ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, avez-vous mis en place des actions spécifiques de régulation ?

28 : Avez-vous déjà déployé des dispositifs de sensibilisation pédagogique à l'attention des noctambules aux impacts du bruit des activités récréatives nocturnes pour le sommeil des riverains (flyers, affiches, afficheur de message de sensibilisation couplé éventuellement à une mesure de bruit...) ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser :

Concernant la gestion du bruit lié aux activités municipales

29 : Votre collectivité a-t-elle intégré, dans le cadre de ses procédures de commande publique, des clauses relatives à la maîtrise des nuisances sonores dans ses marchés de travaux publics ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser quelles sont ces clauses :

30 : Votre collectivité est-elle équipée en engins électriques pour le nettoyage des voiries et des espaces verts ?

☐ Non

Si Non, préciser pourquoi ? :

☐ Oui

Si Oui, préciser les engins électriques dont vous disposez et ce que cela représente en % de votre parc de matériel d'entretien ?

31 : Si votre mairie a mis en place un ou des caniparcs ou des surfaces de jeux de type skate parcs, terrains de padels ou autres équipements sportifs potentiellement bruyants, avez-vous réalisé ou fait réaliser une étude d'impact préalable des nuisances sonores ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser et décrire les actions de prévention des nuisances sonores mises en œuvre ?

32 : Si votre collectivité organise ou accueille des événements extérieurs de type festival ou manifestation sonorisée, avez-vous bien mis en place les dispositions du décret du 7 août 2017 relatif aux lieux extérieurs diffusant des sons amplifiés ?

☐ Ne sait pas

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser les dispositions mises en place :

Concernant la qualité acoustique des ERP gérés par la commune

33 : Votre mairie dispose-t-elle d'une salle des fêtes, d'une salle polyvalente sonorisée ou d'une salle communale de spectacles ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, avez-vous bien mis en place les dispositions du décret du 7 août 2017 relatif aux lieux diffusant des sons amplifiés ?

☐ Ne sait pas

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser les dispositions mises en place :

34 : Votre mairie a-t-elle engagé des travaux d'amélioration de la qualité acoustique de ses structures de petite enfance ou de ses écoles (travaux d'insonorisation par rapport aux bruits extérieurs, renforcement des isolements entre locaux adjacents, installation de panneaux absorbants dans certains locaux comme les cantines, les gymnases, les préaux pour réduire la réverbération sonore, amélioration du confort acoustique des salles, achat de vaisselle ou d'équipements moins bruyants...) ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser les actions mises en œuvre :

35 : Si votre mairie dispose de locaux destinés à la pratique musicale (conservatoire municipal, salles prêtées aux associations musicales de votre territoire, salles de musique au sein des écoles), les a-t-elle traités de manière à permettre une bonne acoustique ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser les actions mises en œuvre :

36 : Avez-vous réalisé des aménagements au sein de vos ERP pour l'accessibilité de ceux-ci aux personnes sourdes et malentendantes ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser ces aménagements :

Concernant l'aménagement de votre territoire

37 : Dans votre PLU ou dans le PLU-i de votre intercommunalité, des orientations de planification (zonages, localisations, usage des sols...) ont-elles été intégrées pour limiter l'exposition au bruit ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser quelles sont ces orientations de planification (vous pouvez fournir tout document utile en PJ) :

38 : Dans votre PLU ou dans le PLU-i de votre intercommunalité, des prescriptions réglementaires et techniques (règles d'implantation, distances, protections acoustiques, orientations des bâtis...) ont-elles été définies pour limiter l'exposition au bruit ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser quelles sont ces prescriptions (vous pouvez fournir tout document utile en PJ) :

39 : Avez-vous déjà identifié des zones de votre territoire, accessibles au public, qui présentent un environnement sonore remarquable pour sa qualité ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser :

Si Oui, avez-vous mis en place des actions particulières pour les préserver et les valoriser ?

40 : Avez-vous déjà pris en compte l'environnement sonore dans les documents de planification traitant des continuités écologiques ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser :

41 : Avez-vous déjà réalisé des aménagements végétalisés de merlons ou murs anti-bruit, de bâtis (façades ou toitures végétalisées ou des transformations avec végétalisation de places publiques ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser (vous pouvez fournir tout document utile complémentaire en PJ) :

42 : Avez-vous déjà engagé un travail d'identification ou d'aménagement d'espaces extérieurs de ressourcement permettant d'offrir de multiples aménités (fraîcheur, ombrage, nature, calme, bonne qualité d'air...) ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser (vous pouvez fournir tout document utile complémentaire en PJ) :

43 : Avez-vous déjà reçu une distinction en matière de gestion de l'environnement sonore et de promotion du calme sur votre territoire (label QUIET, trophée des décibels d'or décerné par le Conseil national du bruit, autre prix ou récompense) ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser les distinctions reçues

CHAPITRE 3 : OPÉRATIONS DE SENSIBILISATION AUX ENJEUX LIÉS AU BRUIT

44 : Avez-vous créé un espace d'information sur le bruit et ses effets sur la santé au sein du site internet de la mairie ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, mentionner le lien :

45 : Avez-vous organisé, au cours des trois dernières années, une opération de sensibilisation de votre population aux enjeux liés au bruit dans l'environnement (conférence, stand grand public, animation à destination des scolaires...) ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser les opérations mises en œuvre (vous pouvez fournir tout document utile complémentaire en PJ) :

46 : Avez-vous organisé, au cours des trois dernières années, une opération de sensibilisation de votre population aux enjeux liés aux effets du bruit sur le sommeil (conférence, stand grand public, animation à destination des scolaires...) ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser les opérations mises en œuvre (vous pouvez fournir tout document utile complémentaire en PJ) :

47 : Avez-vous organisé, au cours des trois dernières années, une opération de sensibilisation de votre population aux risques auditifs liés à l'écoute des sons amplifiés (conférence, stand, animation à destination des scolaires...) ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser les opérations mises en œuvre (vous pouvez fournir tout document utile complémentaire en PJ) :

48 : Avez-vous organisé ou soutenu, au cours des trois dernières années, une opération de dépistage de l'audition de votre population ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser à quelle occasion et dans quelles conditions (vous pouvez fournir tout document utile complémentaire en PJ) :

49 : Avez-vous déjà initié ou soutenu des démarches de participation citoyenne recourant à des approches sensibles pour qualifier les espaces sonores ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser (vous pouvez fournir tout document utile complémentaire en PJ) :

50 : Avez-vous déjà organisé des animations à destination du public scolaire ou du grand public visant à découvrir les sons de la nature (interventions d'associations type LPO, d'écologues, de bioacousticiens ou d'éco-acousticiens...)

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, préciser (vous pouvez fournir tout document utile complémentaire en PJ) :

CHAPITRE 4 : VOS PROJETS EN FAVEUR DU CALME

Partie A : Parmi les items mentionnés dans les chapitres 1 à 3 auxquels vous avez répondu par la négative, pouvez-vous citer les **5 actions** que vous envisageriez de mettre en place au cours des trois prochaines années (par ordre de priorité décroissante). Vous pouvez ne mentionner que le numéro de l’item. Vous pouvez fournir, si vous le souhaitez, les raisons de ces choix.

Actions sélectionnées par ordre de priorité décroissante	Numéro de l’item tel qu’indiqué dans les chapitres 1 à 3	Raisons de ce choix
Action n°1		
Action n°2		
Action n°3		
Action n°4		
Action n°5		

Partie B : Y-a-t-il d’autres **actions** que vous envisagez de mettre en place en faveur du calme au cours des trois prochaines années et qui ne sont pas citées dans les questions des chapitres 1 à 3 ?

☐ Non

☐ Oui

Si Oui, les décrire succinctement ci-dessous **en se limitant à 3 actions** (5 lignes max par action) :

Action n°6 :

Action n°7 :

Action n°8 :

Partie C : Parmi l’ensemble des actions citées précédemment (partie A et partie B confondues), veuillez détailler en page suivante l’**action** que vous souhaiteriez mettre en place en faveur de la lutte contre le bruit et la promotion du calme sur votre territoire et **pour laquelle vous souhaiteriez bénéficier d’un soutien financier de la Région Île-de-France** pour sa mise en œuvre ainsi que d’un accompagnement technique de Bruitparif (dans le cas où la commune est adhérente à l’association²).

² Voir [les 10 raisons pour une commune d’adhérer à l’association Bruitparif ainsi que les modalités d’adhésion](#)

FICHE ACTION

Pour laquelle vous souhaiteriez bénéficier d'un soutien financier de la Région Île-de-France

TITRE DE L'ACTION :

SERVICE DE LA COMMUNE EN CHARGE DE L'ACTION :

AUTRES SERVICES DE LA COMMUNE À ASSOCIER :

ESTIMATION BUDGÉTAIRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION (SI CONNUE) :

ÉVENTUELS PARTENAIRES FINANCIERS PRESENTIS (AUTRES QUE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE) :

ÉVENTUELS PARTENAIRES TECHNIQUES PRESENTIS :

DATE ESTIMÉE DE DÉBUT DE L'ACTION (SI CONNUE) :

DATE ESTIMÉE DE FIN DE L'ACTION (SI CONNUE) :

OBJECTIFS DE L'ACTION (1 000 signes maximum)

MESURES ENVISAGÉES (2 000 signes maximum)

RÉSULTATS ATTENDUS / IMPACT ESCOMPTÉ (1 000 signes maximum)

RÉSUMÉ PUBLIABLE DE L'ACTION (750 signes maximum)

Vous pouvez fournir en complément tout document utile en PJ ou indiquer des liens de consultation de documents ayant trait à l'action proposée ci-dessous :



À noter qu'une fois mise en œuvre, cette action pourra faire l'objet d'une demande de labellisation.

Créé dans le cadre du [4e Plan national santé environnement](#), le label Quiet valorise les lieux calmes ou moments apaisés permettant aux populations de disposer d'espaces de ressourcement, de tranquillité sonore.

Pour tout savoir sur le label QUIET et la démarche de labellisation, rendez-vous sur :

<https://www.bruit.fr/nos-actions/le-label-quiet>.

Merci d'avoir rempli ce dossier de candidature
à la reconnaissance « Mairie engagée pour le calme ».

Pour que votre participation soit effective,
il faut adresser ce formulaire complété,
accompagné des éventuelles pièces jointes,
à l'adresse suivante : MEC@bruitparif.fr

DATE LIMITE DE DÉPÔT
DES CANDIDATURES :

MERCREDI 30 JUIN 2027

